

Volants : 78
Convocation du Conseil de Communauté :
le 7 mars 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 18 mars 2014

25 MARS 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 17 mars 2014

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ACTIONS EN FAVEUR DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE -
CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA SCIC ELAN COOPERATIF NIORTAIS ET LA CRESS POITOU
CHARENTES PORTANT SUR LA COORDINATION DU POLE TERRITORIAL DE COOPERATION ECONOMIQUE ET
L'ANIMATION DE LA MAISON DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

Titulaires présents :

Gilbert BARANGER, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Julie BIRET, Marie-Christelle BOUCHERY, Joël BOURCHENIN, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD, Jean-Luc CLUSSON, Annie COUTUREAU, Nicole DAVID, Sylvie DEBOEUF, Annick DEFAVE, Patrick DELAUNAY, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Alain FORT, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Geneviève GAILLARD, Jean-Pierre GAILLARD, Catherine GAUFICHON, Michel GENDREAU, Gérard GIBAUDT, Nicole GRAVAT, Jean-Jacques GUILLET, Nicole IZORE, Florent JARRIAULT, Bernard JOURDAIN, Gérard LABORDERIE, Virginie LEONARD, Elisabeth MAILLARD, Jean-MANGIN, Nicolas MARJAULT, René MATHE, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Jean-Luc MORISSET, René PACAULT, Alain PARROT, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-Louis SIMON, Michel SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Jean-Michel TEXIER, Marc THEBAULT, Denis THOMMEROT, Thierry THUBIN, Dominique VALLEE, Daniel VEILLET, Huseyin YLDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Bianche BAMANÀ à Michel GENDREAU, Brigitte COMPETISSA à Jean-Luc MORISSET, Gilbert GOLAZ à Sylvie DEBOEUF, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne LABBE à Alain PIVETEAU, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Aurélien MANSART à Gérard ZABATTA, Franck MICHEL à Nicolas MARJAULT, Delphine PAGE à Patrick DELAUNAY, Christophe POIRIER à Jean-Louis SIMON, Claire RICHECOEUR à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Nathalie SEGUN à Julie BIRET, Jean-Claude SUREAU à Jacques TAPIN, Francis THIBAUDAULT à Françoise TALBOT

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :
Maryvonne ARDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean BOULAIS, Amaury BREUILLE, Thierry BUREAU, Robert GOUSSEAU, Emmanuel GROLLEAU, Rabah LAICHOIR, Olivier MARIE

Titulaires absents excusés :

Bianche BAMANÀ, Brigitte COMPETISSA, Gilbert GOLAZ, Véronique HENIN-FERRER, Anne LABBE, Jacqueline LEFEBVRE, Aurélien MANSART, Franck MICHEL, Jean-Pierre MIGAULT, Delphine PAGE, Christophe POIRIER, Claire RICHECOEUR, Nathalie SEGUN, Jean-Claude SUREAU, Francis THIBAUDAULT

Président de séance : Pascal DUFORESTEL

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 17 MARS 2014

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ACTIONS EN FAVEUR DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA SCIC ELAN COOPERATIF NIORTAIS ET LA CRESS POITOU CHARENTES PORTANT SUR LA COORDINATION DU POLE TERRITORIAL DE COOPERATION ECONOMIQUE ET L'ANIMATION DE LA MAISON DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur proposition du Président,

VU

- la loi n° 2000-321 du 12/04/2000 sur les droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,
- le décret n° 2001-495 du 06/01/2001
- le décret n° 2002-241 du 21 février 2002 relatif à la société coopérative d'intérêt collectif
- la circulaire du Premier ministre n°5193/SG du 16/01/2007 et ses annexes

Il est rappelé que la Communauté d'Agglomération du Niortais s'est dotée, en septembre 2011, d'un **Schéma de Développement Economique et Commercial (SDEC)** arrêtant, pour les 5 ans à venir, un plan d'actions stratégiques dans lequel l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est identifiée comme une filière prioritaire.

Dans ce cadre, la CAN a décidé de créer une Maison de l'Economie Sociale et Solidaire (MESS), sur la zone de Saint-Liguaire. Ces locaux seront opérationnels au second semestre 2014 et seront mis à la disposition de la SCIC Elan Coopératif Niortais (SCIC ECN) dans le cadre d'un bail. Ce nouvel espace, géré par la SCIC ECN, sera dévolu aux activités de l'ESS et aura vocation à :

- Soutenir les formes entrepreneuriales nouvelles de l'ESS.
- Fédérer et accompagner le développement des acteurs de ce secteur, présents sur le territoire, par la mise en réseau et consolider les synergies dans ce domaine.
- Aider à l'émergence de projets nouveaux en mobilisant les têtes de réseaux et notamment, la CRESS du Poitou-Charentes, les chambres consulaires, l'URSCOP et les mouvements coopératifs ainsi que les mutuelles implantées sur le territoire.
- Abriter la SCIC ECN, qui anime le Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE).

Par ailleurs, le projet de **Pôle territorial de Coopération Economique (PTCE)** du Niortais a été labellisé par "Le Labo" en 2011, comme témoin de l'Economie Sociale et Solidaire. A ce titre, il est destiné à promouvoir un PTCE, sur le bassin niortais, apparenté à une forme de cluster de l'Economie Sociale et Solidaire.

Dans la continuité, l'association Elan Coopératif Niortais a adopté un statut de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) en septembre 2013. Ses statuts précisent qu'elle a comme objet d'être organisée en pôle territorial de coopération économique (PTCE). Elle assure donc les missions d'animation et de coordination de ce pôle, qui comporte notamment la gestion des locaux de la Maison de l'ESS et le développement de projets dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.

De manière complémentaire, la CRESS est chargée depuis 2009 d'une mission d'étude et d'assistance pour le développement du Pôle Territorial de Coopération Economique sur l'ESS et pour la mise en place de la Maison de l'Economie Sociale et Solidaire (MESS). La CRESS propose de poursuivre en tant qu'organisme régional consulaire, des missions d'étude et d'assistance aux côtés des services communautaires.

Ainsi, un partenariat doit s'organiser entre la CAN, la SCIC ECN et la CRESS. La CAN mettra à disposition la Maison de l'ESS dans le cadre d'un bail immobilier et continuera son accompagnement auprès de la SCIC ECN et des acteurs de l'ESS. La SCIC sera chargée d'animer et de coordonner les actions du PTCE, dont l'animation et la gestion de la Maison de l'ESS. La CRESS apportera son expertise selon les besoins, afin d'assurer une continuité dans l'accompagnement déjà réalisé. Ce partenariat fera l'objet d'une convention tripartite et pluriannuelle (2014-2015-2016). Elle prévoit une subvention au fonctionnement à la SCIC ECN, pour l'aider dans son démarrage d'activités.

Plus globalement, la filière ESS se développe sur le territoire et de nombreux acteurs mènent des projets pour lesquels une subvention de la CAN est demandée. Il convient de donner une cohérence aux soutiens de la CAN en faveur des projets liés à l'ESS, tout en exigeant des porteurs de projet qu'ils présentent des dossiers de demande complets et détaillés expliquant leur projet et l'effet levier de la subvention communautaire.

Enfin, il est rappelé que la CAN est sociétaire de la SCIC ECN. Elle fait partie du collège des collectivités et représente ce collège au sein du Conseil de gouvernance de la SCIC ECN.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver la convention pluriannuelle entre la CAN, la SCIC ECN et la CRESS Poitou-Charentes,
- Autoriser le versement à la SCIC ECN d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2014, pour un montant de 40 000 €,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer la convention et les documents relatifs à cette affaire.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

